

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Remorque de travail	CONDECTA	C 2500 - 80	CH 9171 51

Constructeur SPEROTTO Gino Elia, I-36042 Breganze (VI) / Italia
 Identification sur la plaquette du constructeur "C 2500-80"
devant le No. du châssis -
 Plaquette constructeur à l'avant, à gauche sur la carrosserie
 Numéro du châssis en haut sur le timon
 Importateur principal CONDECTA AG, Stegackerstrasse 6, 8409 Winterthour
 Véhicule homologué 8511006

Châssis
 Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2 Suspension caoutchouc Direction -
 Frein de service -

Frein d'arrêt mécanique, tambours, sur les 2 roues; avec câble ou chaîne de sécurité, levier avec secteur

Carrosserie caisson à outillage

Dimensions	intérieur		extérieur	
	av	ar	av	ar
Longueur			4220	
Largeur			1570	
Hauteur			1460	
Porte à faux	av	av	2950	
	ar	ar	1270	
Empattement				
	av	ar	1390	
Distance anneau axe	av	ar	2950	
		axe ar		
Distance pivot				

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	20	400	420
Charge utile			-
Poids total			
Poids garantis	100	1000	1000
Pneus		165 R 13	
Pty / bar		- / 2,5	
Charge		1050	
pour Vmax		100	
Vitesse maximale selon constructeur			80
Vitesse maximale selon tenue route			80

Moteur de travail
 Marque _____ Type _____
 Brut _____ à V/min _____
 Silencieux _____
 Mesure des gaz _____
 Déparasitage _____

Equipement
 Feux rouges R (E)
 Feux stop S1 (E)
 Clignoteurs ar 2a (E)
 Catadioptres av I (E)
 lat. -
 ar III (E)
 Feux de gabarit av -
 lat. -
 ar -
 ar vers l'av -
 Eclairage plaque
 Cale 1/200x135x130 mm

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Remorque de travail	Poids à vide	420
Marque et type	C O N D E C T A C 2 5 0 0 - 8 0	Charge utile	-
FH-No CH	9171 51	Poids total	1000
Carrosserie	caisson à outillage		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Inscription dans le permis de circulation:

222 - Véhicule tracteur obligatoire, au choix:

223 - Le poids de l'ensemble ou la charge remorquée, indiqué dans le permis de circulation du véhicule tracteur, ne doit pas être dépassé;

140 - Les béquilles doivent être rentrées et assurées solidement avant la course.